

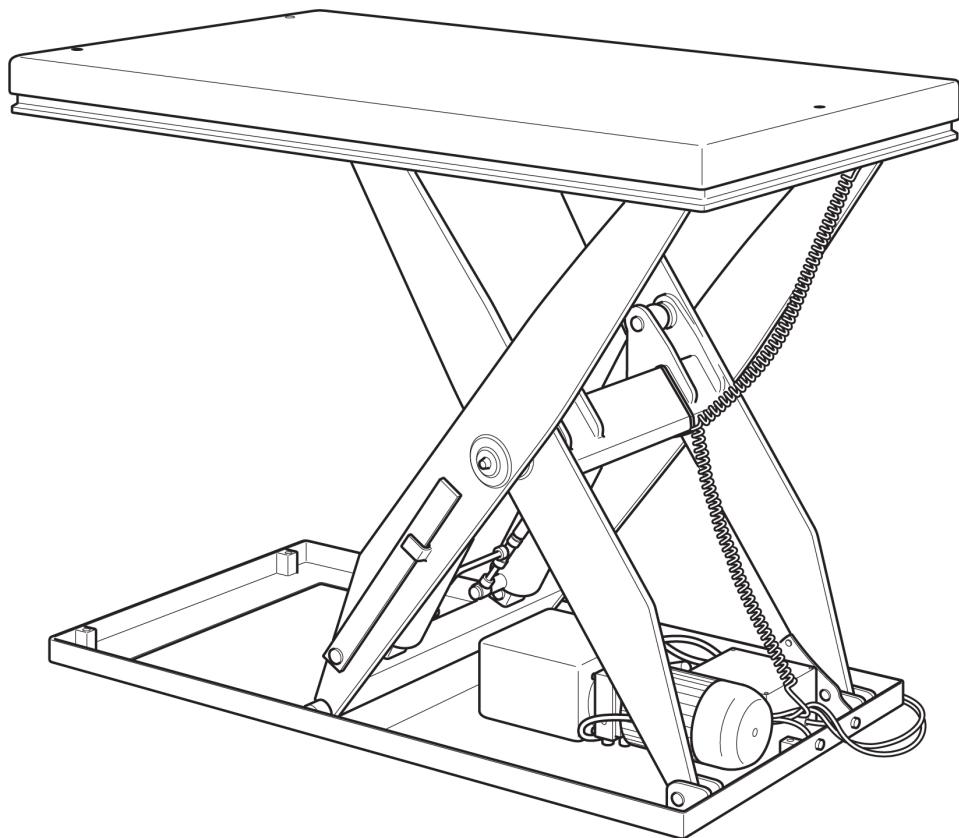


SLT 0.5, SLT 1.0, SLT 3.0

08.2020

Instructions de service

fr-FR



Droits d'auteur

Ce document ne doit en aucun cas être diffusé ou reproduit, même sous forme d'extraits.

Les droits d'auteur liés à ce document sont ceux de la Jungheinrich PROFISHOP AG & Co. KG.

Haferweg 24

22769 Hambourg

En cas de demande d'entretien et de commandes

Allemagne

0800/558833 - 4

service@jh-profishop.de

International

service@jungheinrichshop.com

Table des matières

A	À propos de ces instructions.....	6
1	Domaine d'utilisation et groupe cible	6
2	Remarques et instructions.....	8
B	Sécurité.....	9
1	Utilisation adéquate.....	9
2	Obligations des personnes.....	10
3	Consignes de sécurité des différentes phases d'exploitation.....	11
3.1	Transport.....	11
3.2	Mode.....	11
3.3	Maintenance.....	13
4	Transformation et modifications	13
5	Risques résiduels.....	14
C	Structure et fonction.....	15
1	Éléments de commande.....	16
2	Marquage et inscriptions	17
2.1	Panneaux d'avertissement et plaques indicatrices	17
2.2	Plaque signalétique	18
D	Caractéristiques techniques.....	19
1	Dimensions	19
2	Caractéristiques de performance.....	20
E	Première mise en service et transport.....	21
1	Première mise en service	21
2	Transport.....	22
2.1	Élingage de l'appareil.....	22
F	Mode.....	24
1	Contrôle quotidien avant le travail.....	24
2	Élévation de la charge.....	25
3	Abaissement de la charge	26
4	Commutateur d'arrêt d'urgence.....	27
5	Mise hors marche de l'appareil.....	27
G	Entretien et maintenance.....	28
1	Défauts et élimination des défauts.....	28
1.1	Tableau des défauts	29
2	Maintenance.....	31
2.1	Intervalle de maintenance	31
2.2	Matériel.....	32
3	Maintenance.....	32
3.1	Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels.....	32

H	Mise à l'arrêt, stockage, mise hors service et mise au rebut...	33
1	Mise à l'arrêt et stockage	33
1.1	Préparation de la mise à l'arrêt.....	33
1.2	Mise à l'arrêt et stockage de l'appareil.....	33
1.3	Remise en service de l'appareil après une mise à l'arrêt.....	33
2	Mise hors service.....	33
2.1	Mise hors service de l'appareil	33
3	Élimination.....	34
3.1	Mise au rebut de l'appareil	34
I	Annexe	35
1	Déclaration de conformité CE	35

A À propos de ces instructions

Les présentes instructions de service décrivent l'utilisation conforme à l'usage prévu des produits répertoriés au chapitre « Domaine d'utilisation », voir page 6. Tous les produits Jungheinrich sont développés et produits selon l'état actuel de la technique. En cas de manipulation incorrecte, des dangers peuvent toutefois être générés. Veuillez noter à ce propos les remarques correspondantes et lire soigneusement les instructions de service. Les instructions de service font partie intégrante de l'appareil et s'appliquent à toutes les variantes d'appareil mentionnées. Les instructions de service décrivent l'utilisation sûre et conforme dans toutes ses phases d'exploitation.

- En cas de questions techniques, contactez votre partenaire SAV agréé.

L'appareil décrit dans les présentes instructions de service est une plate-forme élévatrice stationnaire, servant à lever des unités de charge.

1 Domaine d'utilisation et groupe cible

Domaine d'utilisation

Ce document s'applique aux appareils suivants :

- Table élévatrice SLT 0.5
- Table élévatrice SLT 1.0
- Table élévatrice SLT 3.0

Groupes cibles

Au sens des présentes instructions de service, l'« exploitant » ou le « pilote » est toute personne physique ou morale qui utilise elle-même l'appareil décrit ou l'utilise en son nom. Dans des cas particuliers (p. ex. location), l'exploitant est la personne qui, conformément aux accords contractuels en vigueur entre l'exploitant et le pilote de l'appareil, est tenu d'assumer les obligations d'exploitation mentionnées.

Groupe cible	Tâches
Exploitant	<ul style="list-style-type: none"> – Tenir ces instructions de service à portée de main sur le site d'exploitation de l'appareil, même pour utilisation ultérieure. – S'assurer que l'appareil est utilisé dans les règles et exclusivement par du personnel dûment formé et autorisé. – Veiller à ce que les employés lisent et observent les présentes instructions de service et des documents fournis, plus particulièrement les consignes de sécurité et les avis d'avertissement, voir page 9. – Observer les dispositions et prescriptions supplémentaires liées à l'appareil.
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> – Lire et observer ces instructions de service et les documents fournis, plus particulièrement les consignes de sécurité et les avis d'avertissement, voir page 9. – S'assurer que l'appareil est bien utilisé dans les règles et conformément aux dispositions de sécurité.

Tab. 1: Tâches de l'exploitant et des pilotes

2 Remarques et instructions

Structures des avis d'avertissement

Dans ce document, des avis d'avertissement sont utilisés pour vous prévenir de dommages matériels et corporels.

- Toujours lire et observer les avis d'avertissement.
- Respecter toutes les mesures identifiées par le symbole d'avertissement et le mot d'avertissement.

En fonction de la gravité et de la probabilité du danger, l'on distingue les niveaux d'alerte suivants :

⚠ DANGER!

Signale une situation extrêmement dangereuse. Tout non-respect de cet avis entraîne de graves blessures pouvant s'avérer mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT!

Signale une situation extrêmement dangereuse. Tout non-respect de cet avis entraîne de graves blessures irréversibles pouvant s'avérer mortelles.

⚠ ATTENTION!

Signale une situation dangereuse. Tout non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures légères à modérées.

AVIS

Signale un risque de dommages matériels. Tout non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages matériels.

Consignes générales

- Signale des informations supplémentaires et des explications.

Structure des instructions d'utilisation

Dans ce document, les instructions d'utilisation sont structurées comme suit :

Objet de l'action

Conditions primordiales

- Condition préalable à une action.

Outilage et matériel nécessaires

- Outil et matériel requis pour une intervention (indication facultative)

- Étape de travail

- Étape de travail

- État de travail secondaire

Résultat de l'action

B Sécurité

Le chapitre Sécurité vous donne des indications importantes pour l'utilisation sûre du produit décrit. Tout non-respect de la mesure décrite peut entraîner des dommages matériels ou des blessures, pouvant s'avérer mortelles.

- Avant la mise en service et le maniement de l'appareil : Lire attentivement le chapitre Sécurité.
- Utiliser l'appareil décrit exclusivement selon les indications du présent document.

1 Utilisation adéquate

L'appareil décrit est conçu pour le levage sûr de lourdes charges et prévu pour l'utilisation privée et professionnelle. En cas de dommages survenus à cause d'un maniement incorrect ou en raison d'une utilisation non conforme à l'usage prévu, tout droit de responsabilité et tout droit de recours s'éteignent.

Conditions ambiantes conformes

Les conditions ambiantes extrêmes endommagent durablement l'appareil.

- N'utiliser l'appareil que dans les conditions autorisées, voir page 20.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements fortement chargés en humidité.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements à risque d'explosion et d'incendie.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements fortement chargés en poussière.
- Ne pas utiliser l'appareil en extérieur.
- Ne pas utiliser l'appareil dans des zones ou des environnements exposés à la corrosion.
- Ne pas utiliser l'appareil en dehors de la plage de températures admissible, voir page 20.

Montage rapporté d'accessoires sur l'appareil

Avant de monter des accessoires, se procurer l'autorisation écrite du fabricant ou des autorités compétentes.

- L'accord des autorités ne remplace pas l'autorisation par le fabricant.

2 Obligations des personnes

Obligations de l'exploitant

Un appareil préparé de manière incorrecte peut entraîner de graves dommages ou blessures. L'exploitant est tenu d'imposer les actions suivantes :

- garantir l'utilisation conforme à l'usage prévu de l'appareil.
- garantir l'état technique impeccable de l'appareil.
- garantir la pose de tous les avis avertissement ou d'informations sur l'appareil dans une langue compréhensible pour le pilote.
- remplacer les panneaux d'avertissement et d'information endommagés ou absents sur l'appareil.
- garantir le respect des prescriptions de prévention des accidents, des règles techniques liées à la sécurité, des prescriptions d'élimination ainsi que des directives d'exploitation, d'entretien et de maintenance.
- fournir au pilote un équipement de protection approprié.
- mettre les instructions de service à disposition sur le site d'intervention.
- conserver les rapports de contrôle pendant au moins 2 ans.

Obligations du pilote

Un maniement irresponsable de l'appareil peut entraîner de graves dommages ou blessures. Le pilote est tenu d'agir comme suit :

- attester de son aptitude à l'utilisation de l'appareil.
- attester de l'autorisation par l'exploitant ou son représentant légal.
- Interdire toute utilisation interdite de l'appareil.
- porter des chaussures de sécurité ou un équipement de protection pendant l'utilisation conformément aux dispositions légales et spécifiques à l'entreprise.
- assumer la responsabilité de l'utilisation dans les règles de l'appareil pendant l'utilisation.
- cesser de lui-même d'utiliser l'appareil en cas d'endommagement de composants relevant de la sécurité pendant le travail et informer le personnel de surveillance.
- avant de prendre une charge, s'assurer que la charge à lever est emballées dans les règles et qu'elle ne dépasse pas le poids admissible.

3 Consignes de sécurité des différentes phases d'exploitation

3.1 Transport

Transporter l'appareil en toute sécurité

Tout transport sécurisé de manière insuffisante peut entraîner des dommages matériels ou corporels.

- Retirer la charge avant tout transport de l'appareil.
- Utiliser des élingues de levage de charge nominale suffisante.
- Avant de procéder au chargement, bloquer le camion ou la remorque pour ne pas qu'il ou elle dérive.
- N'accrocher les dispositifs d'élingage qu'aux points d'accrochage prévus à cet effet.
- Arrimer l'appareil dans les règles aux anneaux d'arrimage sur le camion ou la remorque.
- Lors de mise sur cales : exclure tout glissement ou basculement avec des cales ou des blocs de bois.

3.2 Mode

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge répartie de manière inégale !

Dommages corporels et matériels en cas de basculement soudain de la charge.

- ▶ Garantir l'état correct de la charge.
- ▶ Ne pas dépasser la capacité de charge maximale.
- ▶ La charge ne doit pas dépasser du dispositif de prise de charge.
- ▶ Si des parties de la charge menacent de basculer ou de chuter, prendre des mesures appropriées (p. ex. dossier de charge).

Utilisation sûre de l'appareil

- Ne jamais transporter ni soulever de personnes avec le dispositif de prise de charge.
- Répartir la charge en ligne droite et de manière uniforme sur toute la surface de l'appareil.
- Ne pas déplacer l'appareil pendant le soulèvement de la charge.
- Ne pas dépasser la capacité de charge de transport admissible.
- Abaisser l'appareil lentement et de manière contrôlée.

Respecter les exigences relatives aux zones de travail

- N'utiliser l'appareil que de manière stationnaire et sur un sol consolidé et plan.
- Ne déposer et stocker l'appareil qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne jamais stocker la charge de manière durable sur des voies de circulation, au niveau d'issues de secours ou devant des passages, des portes roulantes et des portes.

Exclude toute blessure de tiers

- Demander aux personnes non autorisées de quitter la zone dangereuse.
- En cas de mise en danger potentielle de personnes non autorisées : Émettre un signal à temps.
- Si les personnes non autorisées en danger ne quittent pas la zone dangereuse : Arrêter immédiatement l'appareil.

→ La zone dangereuse est la zone dans laquelle des personnes sont directement ou indirectement mises en danger par des mouvements de l'appareil, par exemple par la chute d'une charge.

Tenir compte de la réduction de la capacité de charge

→ La capacité de charge maximale indiquée ne s'applique qu'à une charge répartie de manière uniforme sur toute la surface du dispositif de prise de charge. En cas de charge répartie de manière unilatérale ou inégale, la capacité de charge diminue (déplacement du centre de gravité).

100 % de la capacité de charge max., c'est-à-dire



SLT 0.5 = 500 kg

SLT 1.0 = 1 000 kg

SLT 3.0 = 3 000 kg

50 % de la capacité de charge max., c'est-à-dire



SLT 0.5 = 250 kg

SLT 1.0 = 500 kg

SLT 3.0 = 1 500 kg

33 % de la capacité de charge max., c'est-à-dire



SLT 0.5 = 166 kg

SLT 1.0 = 333 kg

SLT 3.0 = 1 000 kg

3.3 Maintenance

Exécution sûre des travaux de maintenance

Un service d'entretien soigneux et compétent est l'une des conditions primordiales pour une utilisation sûre de l'appareil. Toute négligence de maintenance régulière peut entraîner une panne de l'appareil et constitue un potentiel de danger pour les personnes et l'utilisation.

- Procéder aux travaux de maintenance et de réparation en respectant les intervalles de maintenance, voir page 31.
- Ne confier les travaux de maintenance et de réparation qu'à du personnel spécialisé spécialement formé à cet effet.
- En cas d'incertitude : Contacter le service après-vente du fabricant.
- N'utiliser que des pièces de rechange d'origine du fabricant.
- En cas de réparations et de remplacement de composants : Respecter les valeurs de réglage spécifiques à l'appareil.
- Immédiatement après des travaux de maintenance : Exécuter toutes les étapes de travail relatives à la remise en service de l'appareil, voir page 33.

4 Transformation et modifications

Modification du mode de construction et de fonctionnement de l'appareil

Toutes les transformations et modifications du mode de construction de l'appareil sans autorisation du fabricant peuvent entraîner de graves dommages corporels et matériels. Tout recours devient caduc.

Si toutefois des modifications sont effectuées, se procurer l'autorisation écrite du fabricant, d'un représentant agréé ou d'un successeur légal. Cela concerne entre autres, mais pas exclusivement les activités suivantes :

- Modifications affectant la capacité nominale.
- Modifications affectant la stabilité.
- Modifications affectant la fonction de commande.
- Modifications affectant les conditions de visibilité.
- Ajouts d'options.

Ne modifier en aucun cas la vitesse de travail de l'appareil, même après autorisation du fabricant.

5 Risques résiduels

Utilisation de consommables

Toute manipulation non conforme de consommables présente des risques pour la santé, la vie et l'environnement.

- Utiliser les consommables de manière correcte et conformément aux consignes du fabricant.
- Ne confier les travaux avec des consommables qu'à du personnel spécialisé dûment formé.

C Structure et fonction

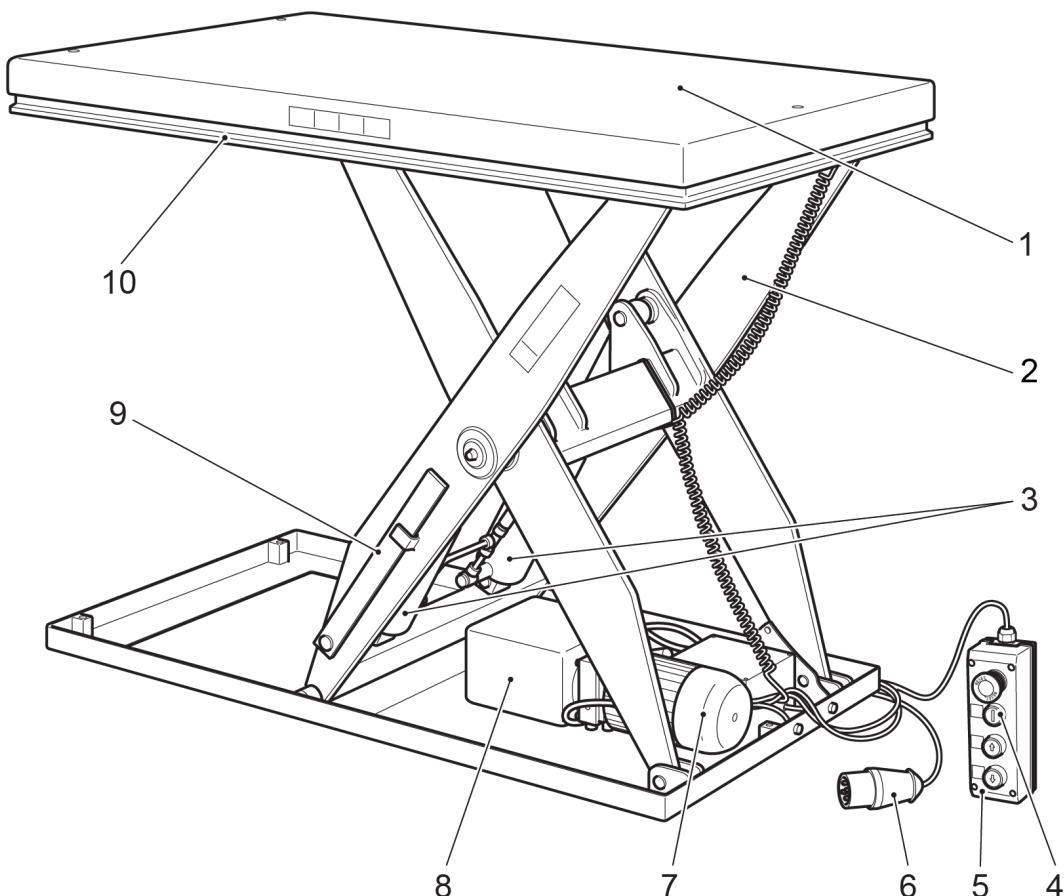


Fig. 1: Description des modules et des fonctions

Pos.	Désignation	Fonction
1	Dispositif de prise de charge	Prendre une charge.
2	Mécanisme de levage	Soulever la charge.
3	Vérin hydraulique	Déplacer le mécanisme de levage.
4	Contact à clé	Allumer et éteindre l'appareil
5	Unité de commande	Élever/abaisser le dispositif de prise de charge.
6	Prise secteur	Établir l'alimentation électrique.
7	Moteur	Générer l'énergie nécessaire au mouvement.
8	Réservoir d'huile	Conserver l'huile.
9	Blocage mécanique anti-affaissement	Éviter tout affaissement.
10	Cadre de sécurité	Protéger des blessures.

1 Éléments de commande

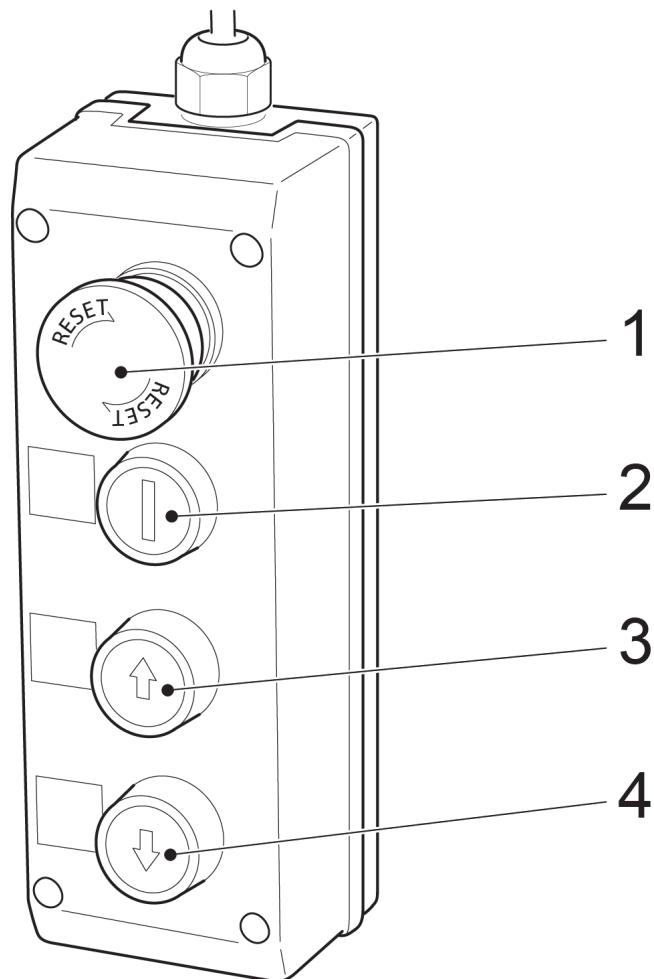


Fig. 2: Éléments de commande

Pos.	Élément de commande	Fonction
1	Commutateur d'arrêt d'urgence	Éteindre l'appareil en cas d'urgence.
2	Contact à clé	Éteindre et allumer l'appareil.
3	Touche « Élévation »	Soulever la charge.
4	Touche « Descente »	Abaïsser la charge.

2 Marquage et inscriptions

2.1 Panneaux d'avertissement et plaques indicatrices

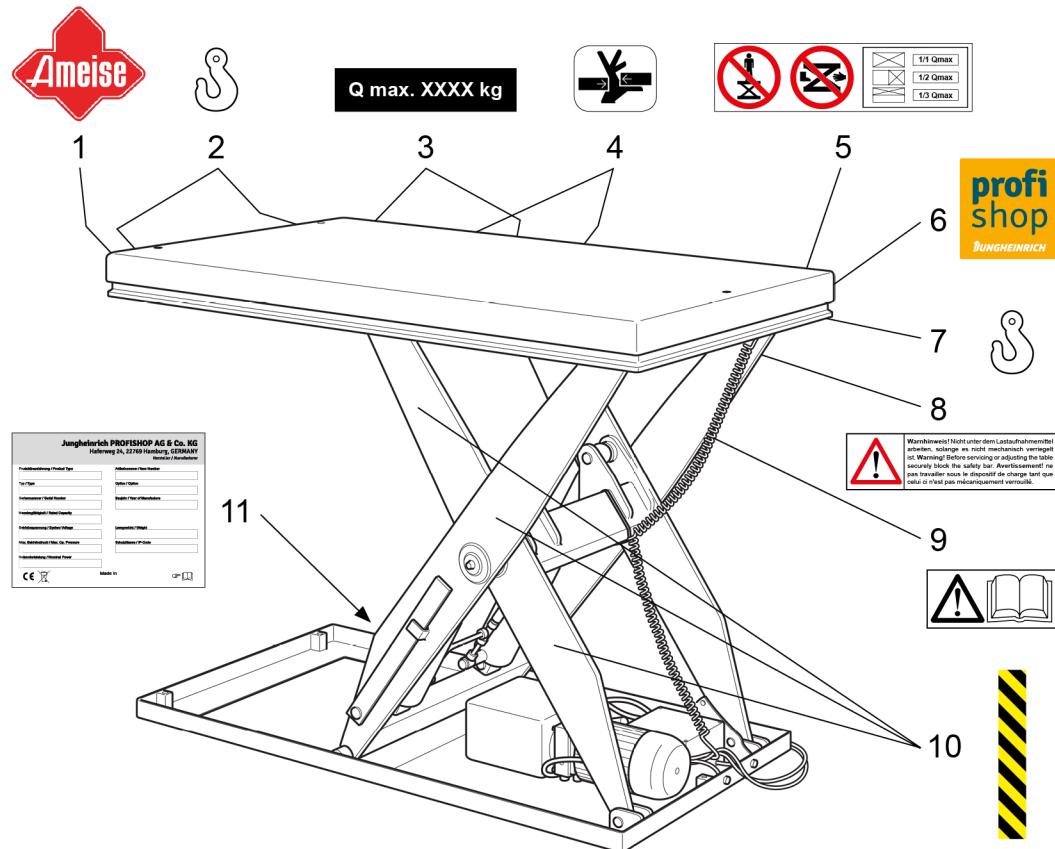


Fig. 3: Panneaux d'avertissement et plaques indicatrices sur l'appareil

Pos.	Désignation
1	Logo de la marque
2	Points d'accrochage pour chargement par grue
3	$Q_{\max} XXXX \text{ kg}$
4	Risque d'écrasement
5	<ul style="list-style-type: none"> – Interdiction de monter sur le dispositif de prise de charge – Interdiction de mettre la mai/le pied sous le dispositif de prise de charge – Diagramme de charge/Répartition de la charge
6	Jungheinrich PROFISHOP
7	Points d'accrochage pour chargement par grue
8	Avis d'avertissement en cas de travaux de maintenance
9	Lire les instructions de service
10	Marquage des ciseaux jaune/noir
11	Plaque signalétique

2.2 Plaque signalétique

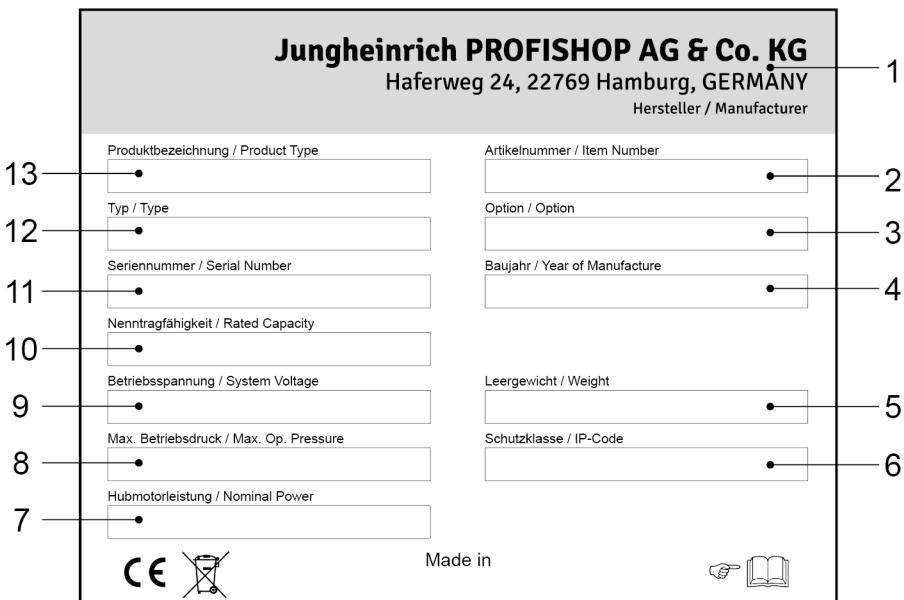


Fig. 4: Plaque signalétique (schématique)

Pos.	Information
1	Nom et adresse du fabricant
2	Numéro d'article
3	Option
4	Année de construction
5	Poids à vide
6	Classe de protection
7	Puissance du moteur d'élévation
8	Pression de travail max.
9	Tension de service
10	Capacité nominale
11	Numéro de série
12	Type
13	Désignation du produit

D Caractéristiques techniques

1 Dimensions

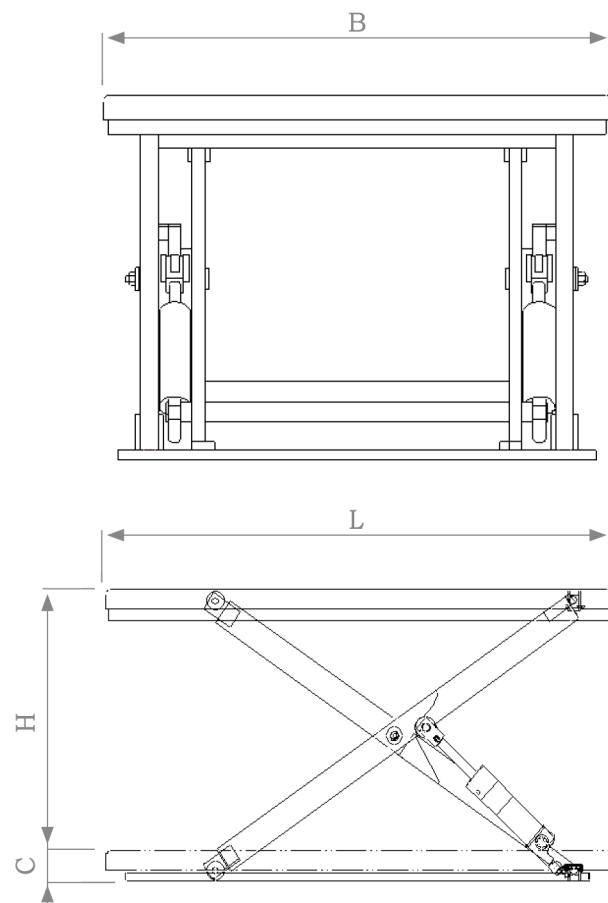


Fig. 5: Dimensions (vues latérales, schématiques)

2 Caractéristiques de performance

Caractéristiques techniques SLT 0.5, SLT 1.0, SLT 3.0

- La capacité nominale indiquée ne s'applique qu'en cas de charge répartie de manière uniforme.

Désignation	Pos.	Valeur			Unité
Marquages					
Code de type du fabricant	-	SLT 0.5	SLT 1.0	SLT 3.0	-
Mode d'entraînement	-	Système hydraulique			-
Utilisation	-	Électrique			-
Capacité de charge	Q	0,5	1,0	3,0	t
Dimensions de base					
Poids total	-	160	220	330	kg
Hauteur d élévation	H	1010	1010	1020	mm
Hauteur, à l'état abaissé	C	190	190	220	mm
Longueur hors tout	L	1300			mm
Largeur totale	B	800			mm
Caractéristiques de puissance					
Prise secteur	-	16			A
Tension nominale	-	380			V
Puissance du moteur	-	0,75	0,75	1,5	kW
Réservoir d huile					
Contenance du réservoir d huile	-	2	2	3	l

Conditions ambiantes conformes

Condition	Valeur
Plage d'utilisation	Utilisation en intérieur
Température ambiante autorisée	de +5° C à +40° C
Intensité lumineuse minimale	50 Lx

E Première mise en service et transport

1 Première mise en service

Étendue des fournitures

L'étendue des fournitures comprend :

- 2 clés pour l'unité de commande
- 3 boulons à œil pour soulever la palette
- 1 exemplaire des instructions de service

Préparation de la mise en service

- Retirer le matériau d'emballage et les cales/protections pour le transport.
- Aménager les points d'accrochage, voir page 22
- déposer l'appareil sur un sol stable et plan.
- S'assurer de l'état complet et de l'intégrité des panneaux d'avertissement et des plaques indicatrices. Remplacer les panneaux endommagés ou manquants.
- S'assurer de l'absence de dommages liés au transport de tous les composants livrés.
- Signaler immédiatement les dommages liés au transport et les composants manquants au transporteur.

Branchement de l'appareil

- S'assurer que la prise fournit un champ tournant à droite.
- Enficher le connecteur dans la prise prévue à cet effet.

Un champ tournant à droite est généré.

- ➔ Si la table ne s'élève pas, c'est que la prise fournit un champ tournant à gauche, voir page 28.

Fixation de l'appareil au sol (facultatif)

Conditions primordiales

- Le sol est propice à une fixation.
- Ancrer l'appareil au sol avec 4 vis de fixation M10.

- ➔ La fixation au sol de l'appareil sert au positionnement de l'appareil et ne permet de charge de transport plus importante.

2 Transport

⚠ ATTENTION!

Transport sécurisé de manière insuffisante !

Dommages matériels et corporels dus à une charge non sécurisée.

- ▶ Sécuriser suffisamment l'appareil lors du transport sur un camion ou une remorque.
- ▶ Utiliser les anneaux d'arrimage du camion ou de la remorque.
- ▶ Ne confier le chargement de l'appareil qu'à du personnel spécialement formé à cet effet et veiller au respect des prescriptions en vigueur.

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge insuffisamment sécurisée !

Dommages matériels et corporels dus à la chute de la charge.

- ▶ N'utiliser que des grues et des élingues de levage d'une capacité de charge suffisante.
- ▶ Accrocher les élingues de levage exclusivement aux points d'accrochage prévus à cet effet.
- ▶ Ne pas rester sous la charge suspendue.
- ▶ Ne pas pénétrer dans la zone dangereuse pendant le chargement par grue.

2.1 Élingage de l'appareil

- Retirer toutes les charges du dispositif de prise de charge.
- Abaisser complètement le dispositif de prise de charge.
- Tourner la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et la retirer du contact à clé.
- Visser les boulons (1) à travers le dispositif de prise de charge (3) dans le cadre de pose (2).
L'appareil est relié au cadre de pose.
- Placer et fixer l'unité de commande sur le dispositif de prise de charge.
- Accrocher les élingues aux boulons (1).

L'appareil est élingué et prêt à être transporté.

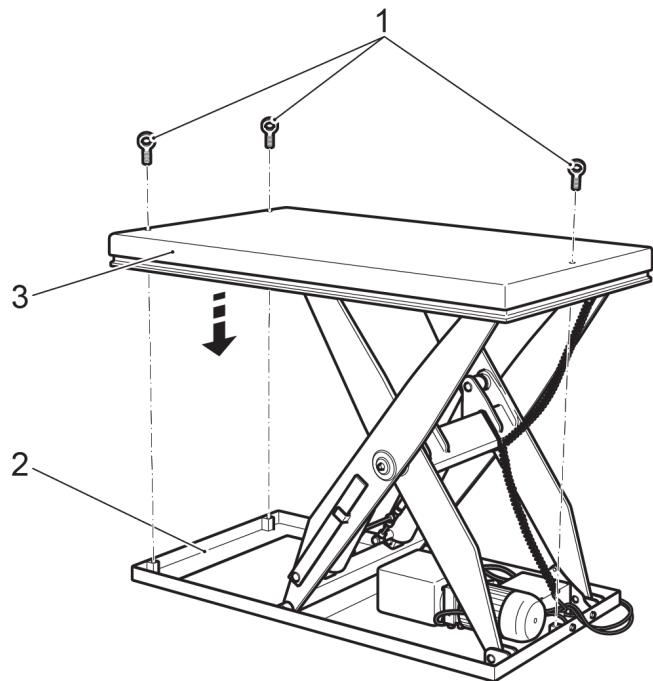


Fig. 6: Points d'accrochage sur l'appareil (exemple de représentation)

F Mode

⚠ ATTENTION!

Collisions avec des personnes se tenant à proximité !

Dommages corporels.

- ▶ Avant de déplacer l'appareil, de soulever et d'abaisser la charge : Éloigner les personnes non autorisées de la zone dangereuse.
 - ▶ En cas de risque potentiel pour les personnes, donner un signal d'avertissement à temps.
 - ▶ Si les personnes en danger ne quittent pas la zone dangereuse : Arrêter immédiatement l'appareil.
-

1 Contrôle quotidien avant le travail

Le contrôle régulier permet de déceler de manière précoce les erreurs ou les défauts et de les éliminer. Ce qui prolonge la durée de vie du produit tout en contribuant à son utilisation sûre.

- Retirer la charge de l'appareil et amener le dispositif de prise de charge en position basse.
- Soumettre chaque module à un contrôle visuel à la recherche de déformations ou de fissures.
- S'assurer du fonctionnement parfait et de la bonne mobilité du mécanisme de levage. Tout en veillant aux bruits anormaux et aux blocages.
- Contrôler le degré d'usure du dispositif de prise de charge et vérifier s'il est endommagé.
- S'assurer de l'absence de fuites du circuit hydraulique.
- Contrôler le niveau d'huile hydraulique et, si nécessaire, faire l'appoint d'huile hydraulique.
- Contrôler l'allongement du mécanisme de levage.
- S'assurer du serrage correct des vis et des écrous.
- Lubrifier les articulations et les surfaces de glissement.
- Contrôler le fonctionnement des dispositifs de protection.
- S'assurer de l'intégrité et de la lisibilité des plaques et des avis d'avertissement.
- Signaler sans attendre les endommagements ou les défauts de l'appareil ou des accessoires rapportés au personnel de surveillance.
- Mettre à l'arrêt les appareils dont les composants relevant de la sécurité sont endommagés ou défectueux et les remettre en état avant la prochaine utilisation.

2 Élévation de la charge

⚠ AVERTISSEMENT!

Chute d'une grande hauteur !

Fractures osseuses et blessures à la tête dues à une chute.

- ▶ Ne jamais transporter ni soulever de personnes avec le dispositif de prise de charge.

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge insuffisamment sécurisée !

Dommages matériels et corporels dus à la chute de la charge.

- ▶ N'élever qu'une charge suffisamment sécurisée.
- ▶ Positionner le centre de gravité de la charge au centre de l'appareil.
- ▶ En cas de risque de basculement ou de chute de parties de la charge : prendre des mesures de protection appropriées (p.ex. dosseret de charge).

AVIS

Dépassement de la capacité de charge admissible !

Endommagement de l'appareil dû à une charge trop lourde.

- ▶ Ne pas dépasser la capacité nominale admissible.

Conditions primordiales

- L'appareil est placé au niveau de la position souhaitée.
 - La charge est correctement palettisée et calée pour ne pas basculer.
 - L'appareil est entièrement abaissé.
-
- Allumer l'appareil avec le contact à clé (2).
 - Actionner la touche « Élévation » (3) de l'unité de commande jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte.

La charge est soulevée.

3 Abaissement de la charge

⚠ ATTENTION!

Charge lourde en train de s'affaisser !

Dommages corporels par écrasement.

- ▶ N'abaisser la charge que lentement et de manière contrôlée.
- ▶ Ne jamais placer des parties du corps entre la charge en hauteur et le sol.
- ▶ Porter des chaussures de sécurité.

AVIS

Blocage contre tout affaissement inopiné !

Abaissement de l'appareil impossible en cas de cadre de protection de sécurité activé.

- ▶ Désactiver le système de blocage :
- ▶ Actionner la touche « Élévation » et laisser la plate-forme s'élever quelque peu.
- ▶ Actionner la touche « Descente ».

AVIS

Charge d'impact accrue !

Endommagement et dysfonctionnement de l'appareil en cas d'abaissement trop rapide de la charge.

- ▶ N'abaisser la charge que lentement et de manière contrôlée.

- Actionner la touche « Descente » de l'unité de commande jusqu'à ce que la hauteur souhaitée soit atteinte.

La charge est abaissée.

Blocage de l'appareil pour éviter tout affaissement inopiné

- Élever le dispositif de prise de charge (1).
- Rabattre le blocage mécanique anti-affaissement (2) vers le bas.
- Abaisser le dispositif de prise de charge (1) jusqu'à ce que blocage mécanique anti-affaissement (2) repose des deux côtés contre le cadre de pose (3).

L'appareil est sécurisé contre tout affaissement involontaire.



Fig. 7: Protection contre tout affaissement involontaire

4 Commutateur d'arrêt d'urgence

Mise hors marche de l'appareil en cas d'urgence

- Appuyer sur le commutateur d'arrêt d'urgence.
L'alimentation électrique est coupée.

Remise en service de l'appareil après une coupure en cas d'urgence

- Tourner le commutateur d'arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre.
L'alimentation électrique est rétablie.

5 Mise hors marche de l'appareil

- Abaisser entièrement l'appareil.
- Tourner la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et la retirer du contact à clé.
- Placer et fixer l'unité de commande sur l'appareil.

L'appareil est éteint.

G Entretien et maintenance

1 Défauts et élimination des défauts

- En présence d'un défaut sur l'appareil : Procéder aux mesures suivantes pour éliminer les défauts.
- En cas de problèmes, effectuer les mesures ou si le défaut n'a pas été éliminé après exécution de la mesure de dépannage : en informer le service après-vente du fabricant.

⚠ ATTENTION!

Maintenance incorrecte !

Dommages matériels et corporels dûs à la défaillance de composants majeurs.

- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine du fabricant.
- ▶ Ne confier les travaux d'entretien et de maintenance qu'à du personnel formé à cet effet.
- ▶ En cas de réparations ainsi que pour le remplacement de composants, respecter les valeurs de réglage spécifiques à l'appareil.

1.1 Tableau des défauts

Défaut	Cause possible	Élimination des défauts
L'appareil ne fonctionne pas.	Le câble de branchement n'est pas raccordé au réseau électrique.	Raccorder l'appareil au réseau électrique.
	Le commutateur d'arrêt d'urgence est actionné.	Tourner le commutateur d'arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre.
	Le contact à clé est en position OFF.	tourner le contact à clé en position ON.
	La baguette de sécurité (pare-pieds) est activée.	Déterminer la cause de l'actionnement de la baguette de sécurité (pare-pieds).
	Le fusible est défectueux.	Contrôler le fusible (sous le dispositif de prise de charge) et le remplacer si nécessaire.
	Les connexions électriques sont desserrées ou une rupture de câble s'est produite.	Contrôler les connexions et, si nécessaire, éliminer le défaut.
	La soupape électromagnétique ne fonctionne pas.	Remplacer la soupape électromagnétique.
Le moteur tourne, mais le dispositif de prise de charge ne s'élève pas.	Le contacteur du moteur est endommagé.	Remplacer le contacteur endommagé.
	En présence d'un appareil neuf, il doit y avoir un champ tournant à droite et, si nécessaire, faire corriger la prise par un spécialiste.	S'assurer que la prise présente un champ tournant à droite et, si nécessaire, faire corriger la prise par un spécialiste.
Le dispositif de prise de charge n'atteint pas la hauteur maximale.	Niveau d'huile trop bas dans le réservoir d'huile.	Faire l'appoint d'huile hydraulique jusqu'au niveau de remplissage correct.
	La bille en acier du clapet anti-retour n'assure pas l'étanchéité.	Nettoyer l'alésage de soupape et remettre la bille en acier en place.
Le dispositif de prise de charge s'abaisse de nouveau après l'élévation.	Les billes en acier du clapet anti-retour n'assurent pas l'étanchéité.	Nettoyer l'alésage de soupape et remplacer les billes en acier.
	Les joints sont défectueux.	Remplacer les joints endommagés.

Défaut	Cause possible	Élimination des défauts
Impossible d'abaisser le dispositif de prise de charge.	Sur un appareil neuf, les joints sont très serrés et les vérins parfois secs.	Élever et abaisser plusieurs fois un appareil neuf.
	La soupape électromagnétique ne fonctionne pas.	Remplacer la soupape électromagnétique.
	Le blocage mécanique anti-affaissement est rabattu vers le bas.	Basculer vers le haut le blocage mécanique anti-affaissement des deux côtés.
	La longueur de course de la goupille de chasse ne suffit pas pour presser la bille en acier hors de l'orifice de l'alésage de soupape.	Régler la longueur de la tige de traction (ou de la tige de descente) de sorte que la goupille de chasse atteigne la position correcte.
De l'huile s'est répandue en dessous du dispositif de prise de charge ou autour de l'appareil.	Le circuit hydraulique (alésage au niveau du vérin refoule de l'huile) contient trop d'huile.	Vidanger l'huile de manière contrôlée et corriger le niveau de remplissage.
	Le vérin ou la tige de piston fuit.	Remplacer les joints ou, si nécessaire, remplacer le vérin.
	Les raccords fuient.	Contrôler les raccords et éliminer les défauts.

2 Maintenance

⚠ ATTENTION!

Mouvement incontrôlé de l'appareil !

Dommages corporels et matériels dus à un mouvement soudain de l'appareil.

► Si possible : éteindre l'appareil.

⚠ ATTENTION!

Organes de sécurité rendus inopérants !

Dommages corporels et matériels dus à des dispositifs de sécurité inopérants.

► Ne rendre en aucun cas les dispositifs de sécurité (p. ex. commutateur d'arrêt d'urgence) inopérants.

► Ne confier les réparations qu'à du personnel spécialisé dûment formé.

2.1 Intervalles de maintenance

Conditions primordiales

- L'appareil a été utilisé en mode de fonctionnement à une équipe.
- L'appareil est utilisé dans des conditions de travail normales, voir page 9.
- Assurer l'entretien de l'appareil conformément aux intervalles correspondants.
- En cas de conditions plus exigeantes, telles qu'une production importante de poussière, de fortes fluctuations de température ou d'utilisation à plusieurs équipes : Raccourcir les intervalles en conséquence.

Intervalle de maintenance	Maintenance
Quotidienne.	Contrôler l'appareil avant le service, voir page 24.
Après chaque nettoyage ou après des travaux de remise en état.	<ul style="list-style-type: none">– Lubrifier l'appareil au niveau des points prévus.– Purger le circuit hydraulique.
Tous les 6 mois.	Contrôler l'huile hydraulique et, si nécessaire, la vidanger (plus souvent si l'huile est très sombre ou contaminée ou qu'elle se coagule).
Toutes les 2 000 heures de service, toutefois au moins une fois par an.	<ul style="list-style-type: none">– Procéder à un contrôle de sécurité périodique et après des incidents inhabituels, voir page 32.– Contrôler l'état d'usure de toutes les pièces de l'appareil et remplacer les pièces défectueuses.– Vidanger l'huile hydraulique (plus souvent si l'huile est très sombre ou contaminée ou qu'elle se coagule).
Tous les 6 ans.	Remplacer les composants hydrauliques et les flexibles hydrauliques.

2.2 Matériel

Lubrifiants

Lubrifiants		Valeur			Unité
Huile hydraulique	Type d'huile	ISO VG 32 ou similaire			-
	Viscosité	32			cSt à 40 °C
	Quantité d'appoint	SLT 0.5	SLT 1.0	SLT 3.0	Litres
Graisse de lubrification polyvalente		2	2	3	

3 Maintenance

3.1 Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels

- Toujours procéder aux contrôles de sécurité conformément aux prescriptions nationales. Ces dernières peuvent diverger des étapes répertoriées ci-dessous.

Conditions primordiales

- La personne chargée du contrôle est qualifié pour le contrôle suivant.
- La personne chargée du contrôle n'est pas influencée par des circonstances liées à l'entreprise et la rentabilité et évalue l'appareil exclusivement du point de vue de la sécurité.
- La personne chargée du contrôle possède suffisamment de connaissances et d'expérience afin de pouvoir évaluer l'état de l'appareil et l'efficacité du dispositif de protection selon les règles de la technique et les principes liés au contrôle de l'appareil décrit.
- Contrôler l'état, technique de l'appareil en termes de prévention des accidents.
- Contrôler soigneusement l'appareil à la recherche d'endommagements susceptibles d'avoir été occasionnés par un usage non conforme.
- Rédiger un rapport de contrôle écrit et le conserver pendant au moins 2 ans. La responsabilité liée au rapport de contrôle est du ressort de l'exploitant.
- Éliminer les défauts constatés avant toute utilisation ultérieure de l'appareil.
- En cas de contrôle concluant : Coller la plaquette de contrôle à un endroit visible de l'appareil.

H Mise à l'arrêt, stockage, mise hors service et mise au rebut

1 Mise à l'arrêt et stockage

1.1 Préparation de la mise à l'arrêt

- Nettoyer soigneusement l'appareil.
- Contrôler le niveau d'huile hydraulique et, si nécessaire, faire l'appoint d'huile hydraulique.
- Enduire d'une fine couche d'huile ou de graisse toutes les pièces mécaniques n'étant pas recouvertes d'une couche de peinture.
- Lubrifier l'appareil.

1.2 Mise à l'arrêt et stockage de l'appareil

AVIS

Stockage non conforme !

Dommages matériels.

► Stocker l'appareil exclusivement dans un environnement sec et hors gel.

Conditions primordiales

- La mise à l'arrêt se prépare comme suit, voir page 33.
- Stationner et sécuriser l'appareil dans un local sec et hors gel.
- Protéger l'appareil de la corrosion ou de la poussière, p. ex. avec une bâche.
- Si l'appareil est censé être mis à l'arrêt pendant plus de 6 mois : convenir de mesures supplémentaires avec le service après-vente du fabricant.

1.3 Remise en service de l'appareil après une mise à l'arrêt

- Nettoyer soigneusement l'appareil.
- Lubrifier l'appareil.
- S'assurer de l'absence de condensation dans l'huile hydraulique et, si nécessaire, vidanger l'huile hydraulique.
- Mettre l'appareil en service.
- Procéder à un contrôle de fonctionnement complet directement après la mise en service.

2 Mise hors service

2.1 Mise hors service de l'appareil

- Lors de la mise hors service de l'appareil, respecter les dispositions en vigueur du pays d'utilisation.

3 Élimination

3.1 Mise au rebut de l'appareil

- Respecter les dispositions nationales en matière de mise au rebut de l'appareil et des consommables.